



Mari qui refuse de participer aux dépenses du ménage

Par **nephtary**, le **14/03/2008** à **22:46**

bonjour, rnje suis mariée en tunisie, mon mari est venu en france en tand qu'étudiant (on est tous les deux tunisiens) et il n' a jamais participé aux dépenses de notre ménage ni de ceux de nos enfants (2 enfants 6ans et 6 mois) pourtant il travaille de façon stable depuis 2 ans et demi. je lui ai demandé d'assumer ses responsabilités, il est parti de la maison et il a loué un appart à l'aide de mes revenus et mes quittances de loyer, je lui ai demandé alors de verser une pension à ses enfants il a également refusé, qu'est ce que je peux faire sachant qu'il a gardeé le statut étudiant et que son employeur ne déclare pas la totalité de son salaire (le 1/3 a peu près).rnsincèrement

Par **jeetendra**, le **15/03/2008** à **10:29**

bonjours, si il persiste dans son refus dans un premier temps ayez recours au mediateur familial pour vous aider à trouver une solution amiable, si ça ne marche pas il ne vous restera plus qu'à saisir le juge aux affaires familiales, courage, cordialement